



## Élections 2026 : rétablir l'égalité des chances dès la petite enfance

Près de 30 ans après la création des centres de la petite enfance (CPE), le Québec fait face à un choix de société déterminant. Le modèle qui a fait sa renommée internationale – un réseau public, éducatif et accessible – s'érode progressivement.

Nous assistons à :

- Une **privatisation** croissante du réseau en installations;
- Une **baisse de la qualité éducative** dans plusieurs services de garde éducatifs à l'enfance (SGEE);
- Un **effritement de l'égalité des chances**;
- Une **pénurie** importante de personnel qualifié.

Sans correction de trajectoire, le réseau risque de devenir de plus en plus fragmenté, avec des inégalités d'accès et de qualité qui limitent le développement de **milliers d'enfants**.

### Les tout-petits ont besoin d'un réseau solide

Plusieurs indicateurs démontrent que la situation des familles avec de jeunes enfants se fragilise et qu'il s'agit d'une priorité pour les Québécois<sup>1</sup> :

- **1 personne sur 4** avec de jeunes enfants fait maintenant appel aux organismes communautaires, une proportion encore plus élevée chez les familles monoparentales, à faible revenu ou appartenant à une communauté autochtone;
- **83 % des Québécois** considèrent important que la société en fasse davantage pour les tout-petits;
- **86 %** jugent que le gouvernement du Québec **devrait augmenter ses investissements** pour favoriser leur développement.

Les premières années de vie jouent un rôle déterminant dans le développement des enfants. Les services de garde éducatifs de qualité favorisent la réussite scolaire, la participation des parents au marché du travail et réduisent les inégalités sociales.

### Les priorités proposées par le réseau des CPE-BC

L'égalité des chances dès la petite enfance ne peut pas rester un principe théorique. Elle doit devenir un objectif concret de politique publique, avec des **obligations de résultats**.



Cela signifie que l'État doit se doter de **cibles mesurables** et **rendre compte des progrès réalisés** afin que chaque enfant, peu importe son milieu socioéconomique ou sa région, ait réellement accès à des services éducatifs de qualité.

Afin de renforcer le réseau et d'assurer l'égalité des chances pour tous les enfants, les quelque 800 CPE et bureaux coordonnateurs membres de l'AQCPE proposent quatre engagements structurants pour le prochain gouvernement :

*1. Développer un réseau 100 % CPE-BC*

Prioriser les centres de la petite enfance dans le développement et la conversion des places afin d'assurer la qualité éducative partout au Québec.

*2. Faire de l'éducation à la petite enfance un droit pour tous les enfants*

Garantir dans la loi l'accès à une place éducative de qualité pour chaque enfant.

*3. Assurer une main-d'œuvre qualifiée et stable*

Valoriser la profession d'éducatrice et soutenir la formation afin d'assurer la qualité éducative.

*4. Mettre en place un financement stable et prévisible*

Protéger le financement du réseau grâce à une loi assurant une planification à moyen terme.